



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E107055

VALABLE JUSQU'AU 09/07/2026

ÉDITÉ LE 28/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2006

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 487 857 443 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 23054716355

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 23054716355

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/04/2025

Raison sociale : SALAT CHRISTOPHE

BIKINI
15100 ROFFIAC

Téléphone : 04 71 60 18 92

Portable : 06 07 53 60 03

Fax :

Site Internet :

E-mail : salatchristophe@orange.fr

Responsabilité légale :
SALAT CHRISTOPHE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	31/05/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	31/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	31/05/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Plombier)	31/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	21/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.